



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-37385>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-37385**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Université Paris Dauphine-PSL

**Correspondant :** M. CIRON Mickael, Responsable du Service Achats-Marchés

**Adresse :** Place PL MAL DE LATTRE DE TASSIGNY, 75775 PARIS Cedex 16

**Coordonnées :**

**Courriel :** [servicemarches@dauphine.psl.eu](mailto:servicemarches@dauphine.psl.eu)

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2977733&orgAcronyme=f2h>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Le présent marché a pour objet des travaux de remplacement du système d'éclairage architectural de l'amphithéâtre n°8 « Edgar Faure » sur le site principal de l'Université Paris Dauphine - PSL (sis Place du Maréchal de Lattre de Tassigny dans le 16e arrondissement de Paris).

**Lieu d'exécution et de livraison :** Place Place Pl du maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris Cedex 16

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Il s'agit d'un marché ordinaire mono attributaire.

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Le projet comprend la mise en œuvre d'un système complet d'éclairage architectural et de sécurité, intégrant des dispositifs de structure métallique, et destiné à permettre la descente motorisée des lignes d'éclairage jusqu'au niveau du sol afin de faciliter leur maintenance sans recours à des moyens lourds détaillé comme suit : -Opération – Éclairage architectural, sécurité et structures associées : -Fourniture, fabrication, pose et mise en service d'un ensemble complet comprenant les systèmes d'éclairage architectural LED et d'éclairage de sécurité sur batterie, incluant l'ensemble des équipements électriques associés : ·Lumaires linéaires suspendus LED, downlights encastrés LED, accessoires de fixation et de suspension, éléments de finition, dispositifs d'alimentation et systèmes de pilotage (DALI le cas échéant) ; ·Les structures métalliques supports destinées à recevoir les rampes LED, ainsi que les dispositifs de fixation associés ; ·Les systèmes de levage motorisés (TO) et les dispositifs de sécurité associés. Cependant, il comporte une tranche ferme et trois tranches optionnelles (TO) : -Tranche optionnelle n°1 : curage et démontage des éclairages remplacés ; -Tranche optionnelle n°2 : Installation du système de levage ; -

Tranche optionnelle n°3 : Contrat de maintenance de 2 ans du système de levage. Il comporte également quatre (4) Prestations Supplémentaire Eventuelles (PSE) obligatoires : -PSE n°1 : Extension de garantie sur 1 an -PSE n°2 : Extension de garantie sur 2 ans -PSE n°3 : Extension de garantie sur 3 ans - PSE n°4 : Contrat de maintenance de deux (2) ans pour les prestations réalisées dans la tranche ferme. Les tranches optionnelles pourront être affermies soient au début du marché dans le cadre de la notification soient au cours de l'exécution du marché par notification d'un ordre de service. Les prestations supplémentaires éventuelles seront choisies au moment de la notification du marché.

**Des variantes seront-elles prises en compte : Oui**

## **Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution**

60 mois à compter de la notification du marché.

**Date prévisionnelle de début des travaux : 01/07/2026**

## **Section 5 - Conditions relative au marché**

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

Type de procédure : procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : 15/05/2026 à 16:00

**Délai minimum de validité des offres :** 5 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 26-TRX-ECLAIRAGE-A8

**Renseignements complémentaires :** Les soumissionnaires devront obligatoirement réaliser une visite du site. Les modalités de prise de rendez-vous sont prévues dans le RC. Dans un premier temps trois dates sont proposées. Les candidats devront au maximum se placer sur l'un des trois jours : -Lundi 27 avril 2026 -Mardi 28 avril 2026 -Mercredi 29 avril 2026

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 13/04/2026